



Assemblée générale Conseil de sécurité

Distr.  
GENERALE

A/48/59

S/25047

4 janvier 1993

FRANCAIS

ORIGINAL : ANGLAIS

ASSEMBLEE GENERALE  
Quarante-huitième session  
EXAMEN DE L'APPLICATION DE LA  
DECLARATION SUR LE RENFORCEMENT  
DE LA SECURITE INTERNATIONALE

CONSEIL DE SECURITE  
Quarante-huitième année

Lettre datée du 4 janvier 1993, adressée au Secrétaire général par  
le Représentant permanent de la République populaire démocratique  
de Corée auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte de la partie relative à la réunification nationale de l'allocution prononcée à l'occasion du Nouvel An 1993 par le grand dirigeant Kim Il Sung, Président de la République populaire démocratique de Corée.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire publier le texte de la présente lettre et de son annexe comme document officiel de l'Assemblée générale au titre du point 69 de l'ordre du jour intitulé "Examen de l'application de la Déclaration sur le renforcement de la sécurité internationale", et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent

(Signé) PAK Gil Yon

ANNEXE

Allocution de Nouvel An du Président Kim Il Sung  
(partie relative à la réunification nationale)

(On trouvera ci-après la partie relative à la réunification nationale de l'allocution de Nouvel An 1993 prononcée dans la Grande Salle Kumsusan, le 31 décembre 1992 par le camarade Kim Il Sung, Secrétaire général du Comité central du Parti du travail de Corée et Président de la République populaire démocratique de Corée, devant la réunion commune du Comité central du Parti, du Comité central populaire de la République populaire démocratique de Corée et du Conseil de l'Administration.)

Notre parti et le Gouvernement de la République se sont systématiquement efforcés de réaliser la réunification du pays selon le principe de l'indépendance nationale. Au cours des 20 dernières années, depuis que notre parti a formulé les trois principes de l'indépendance, de la réunification pacifique et de l'unité nationale en s'appuyant sur l'idée de la réunification dans l'indépendance nationale, le mouvement de réunification a pris de l'ampleur et s'est développé régulièrement dans tout le pays. Dans ce processus, les pourparlers Nord-Sud ont beaucoup progressé et des progrès décisifs ont enfin pu être réalisés avec l'adoption et la mise en application de "l'Accord de réconciliation, de non-agression, de coopération et d'échanges entre le Nord et le Sud" et de la "Déclaration commune sur la dénucléarisation de la péninsule coréenne". Les autorités sud-coréennes font obstacle à l'application de l'Accord Nord-Sud en avançant des prétextes fallacieux et en tentant de reprendre les exercices militaires conjoints "Team Spirit", qui constituent une véritable provocation au moment où la nation tout entière nourrit l'espoir que la réunification pourra être réalisée dans un avenir proche.

Il s'agit là d'un acte contraire à l'intérêt national, imaginé dans le seul but de bafouer le principe de la réunification dans l'indépendance nationale et pour servir des fins malhonnêtes en s'en remettant à des forces étrangères. Désirée par notre nation tout entière, la réunification doit se réaliser dans l'indépendance nationale, et non dans l'asservissement. Si nous avions voulu vivre dans la servitude, il aurait été bien inutile de mener un combat prolongé et difficile de libération nationale, et de lutter comme nous l'avons fait contre l'agresseur étranger en faisant les lourds sacrifices qu'a exigés la libération de notre pays. Le principe de l'indépendance nationale est le principe fondamental de la réunification et nous ne saurions nous en écarter. Parler de négociations et de réunification tout en abandonnant ce principe serait faire insulte à la nation; il n'en est pas question.

Notre parti et le Gouvernement de la République continueront, à l'avenir, leurs efforts persistants pour réunifier le pays, selon le principe de l'indépendance nationale et en formant une confédération qui sera composée d'une nation unifiée, d'un seul Etat, de deux systèmes et de deux gouvernements. Quiconque cherchera sincèrement à régler la question de la

/...

réunification du pays selon le principe de l'indépendance nationale pourra nous rencontrer, quel que soit son passé, et on pourra discuter ensemble de la question de la réunification nationale en toute franchise pour s'efforcer en commun de réunifier le pays.

La question de la réunification de la Corée est une question nationale et notre nation doit trouver en elle-même les moyens de sa solution; en même temps, c'est une question internationale à l'égard de laquelle les pays concernés doivent prendre leurs responsabilités et coopérer sans restriction à sa solution. Pour résoudre la question coréenne, qui est un héritage de la guerre froide, les pays concernés doivent renoncer sans réserve aux politiques d'un autre âge qu'ils suivaient pendant la guerre froide. S'en tenir aux politiques bornées mises en oeuvre pendant la guerre froide tout en nous menaçant militairement et en exerçant des pressions économiques sur notre pays n'est pas une attitude susceptible de dissiper les retombées de la guerre froide. C'est aller à contre-courant de l'histoire. Quand les pays concernés s'efforceront vraiment de résoudre de façon équitable la question coréenne pour répondre aux exigences de notre temps et pour se conformer aux principes de la justice internationale, ils pourront s'acquitter enfin de leur part de responsabilité dans la question coréenne : cela aura aussi une influence favorable sur les relations entre ces pays et le nôtre.

La voie de la réunification reste semée d'embûches. Cependant, celle-ci progresse conformément au principe de l'indépendance nationale, qui, on ne saurait en douter, finira par triompher.

La situation internationale présente est complexe, mais la politique étrangère d'indépendance du Gouvernement de la République reste inchangée. A l'avenir, le Gouvernement continuera à appliquer cette politique d'indépendance, de paix et d'amitié. Si complexe que soit la situation, nous défendrons farouchement notre indépendance, nous resterons fidèles au principe révolutionnaire et à nos obligations internationales et nous n'épargnerons aucun effort pour faire que toutes les nations soient indépendantes et pour développer des relations d'amitié et de coopération avec les peuples des pays socialistes et des pays non alignés, ainsi qu'avec les peuples de nombreux autres pays.

-----